

Interpellation présentée par le député:

M. Roger Deneys

Date de dépôt: 11 mars 2004

Interpellation urgente écrite

Détournement des buts de la Fondation des Terrains Industriels (FTI) ?

A la lecture du site internet du Cercle des Dirigeants d'Entreprise (CDE) ce mardi 12 février 04, j'ai appris que "Mercredi 21 janvier, dès 18h" un "Cocktail de la nouvelle année" aura lieu pour "fêter 2004 ... dans les nouveaux locaux du CDE, Rue François-Dussaud 17 - 1227 Les Acacias avec la présence de Carlo Lamprecht, Micheline Spoerri et Pierre François Unger, Conseillers d'Etat et fidèles amis du CDE".

Si les liens d'amitié qui unissent le CDE et des Conseillers d'Etat ne me semblent pas sujet au moindre commentaire, il me semble par contre que cette annonce appelle un complément d'information.

En effet, l'immeuble dans lequel ce cercle a "ses nouveaux locaux" n'est pas un immeuble tout à fait comme les autres car, selon le registre foncier, il appartient à la Fondation pour les Terrains Industriels de Genève (FTI).

Comme son nom l'indique, la FTI a pour vocation de fournir au secteur secondaire des conditions cadres favorables et non pas des bureaux à des activités du secteur tertiaire telles que celles que le CDE "offre" à ses membres (rencontres, sorties mondaines, bridge, etc.).

Au vu de ce qui précède, j'aimerais obtenir des réponses aux questions suivantes de M. Lamprecht en charge du DEEE et par ailleurs Président de la FTI :

1. Est-il habituel qu'une structure exclusivement du secteur tertiaire telle que le CDE puisse louer des locaux dans un immeuble de la FTI ?
2. A quelles conditions financières ces locaux ont-ils été loués ?
3. Compte tenu de la pénurie actuelle de locaux à prix correct, n'y avait-il pas d'autres locataires potentiels qui n'ont pas pu louer ces locaux suite au choix du CDE comme locataire ?